

Département de : LOZERE

Commune : AUROUX

Envoyé en préfecture le 16/12/2022

Reçu en préfecture le 16/12/2022

Publié le

En exercice : 11
ID : 048-214800104-20221215-2022_13_1-DE

Berger
Levrault

Absents :

Absents représentés : 2

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 NOVEMBRE 2022 :
DELIBERATIONS N°2022 / 11-1 à 2022 / 11-11

Date de la convocation : 10 Novembre 2022

L'an deux mil vingt deux

Et le 16 Novembre

A 18 heures 30

Le Conseil Municipal de la Commune d'AUROUX s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme PIJEAU Anne-Marie, Maire.

Présents : BRUNEL Hélène, DELMAS Pascal, LIAGRE Régis, MOURGUES Emmanuel, PIJEAU Anne-Marie, RUIZ Jérôme, SUAU Julian, VILLEDIEU Jérôme, WASSELIN Dylan

Absent(s) excusé(s) :

Absent(s) représenté (s) : RICHARTE Guy par RUIZ Jérôme, TAULEMESSE Valérie par PIJEAU Anne-Marie

Secrétaire de Séance : SUAU Julian

2022/11-1 : Approbation du PV du Conseil Municipal du 19 Octobre 2022

Après avoir pris connaissance du procès-verbal de la séance du mercredi 19 Octobre 2022, celui-ci est **Approuvé à l'unanimité**

2022-11-2 : Subvention Accueil périscolaire « Les P'tits Mômes »

Il est proposé de payer la moitié de la somme demandée pour un enfant d'Auroux qui est inscrit à l'accueil périscolaire de l'Association Les P'tits Mômes de Châteauneuf de Randon, car un des deux parents n'habite pas à Auroux.

Proposition de verser 148,50€ à l'association.

Approuvé à l'unanimité

2022-11-3 : Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1^{er} Janvier 2023

Jérôme Villedieu fait la remarque que de toute manière, que l'on vote contre ou pour, ceci est imposé comme mesure.

Approuvé à l'unanimité

Adhésion à Lozère Energie ou au SDEE pour audits énergétiques

Reporté

Vente parcelle B1171 – Section les salles

M. Villedieu dit qu'on n'a pas la preuve qu'il y a une fosse septique. Pascal Delmas précise qu'on voit les tuyaux d'aération, Jérôme Villedieu ajoute qu'on n'en voit pas l'accès.

Jérôme Villedieu présente son idée du conflit et pense que la mairie n'a pas à interférer dans ce problème et qu'ils devraient s'entendre entre eux par avocats interposés. Ils devraient attaquer le notaire qui n'a pas effectué correctement son travail et n'a pas fait signer les servitudes de passage lors de la vente du terrain.

Le problème ne relevant pas de la Mairie, les deux propriétaires doivent payer.
Une vente ne réglerait pas la situation.

Reporté

Extinction éclairage public la nuit

Il y a des boîtiers qui seront installés et permettront de couper la lumière comme on voudra.
En ce moment on paie un forfait d'électricité qui coûte 60€ par an et par poteau.

Le coût d'installation de ces boîtiers est d'environ 10 000€ : concerne l'installation de ces boîtiers sur nos poteaux restants. Soit environ 120 poteaux.
Cela permettra d'économiser environ 2500€ par an.

La Commune de Naussac-Fontanes a déjà mis ceci en place.

2022-11-4 : Attribution des tickets restaurants pour les agents

Approuvé à l'unanimité

2022-11-5 : Demande d'achat de la parcelle sectionale de Chazeaux n° F 8

Approuvé à l'unanimité

2022-11-6 : Prix de la location du garage du presbytère

Marcel Boucher occupait le garage de la cure. Il arrête au 31 décembre. Ce garage est remis à la location.

Le prix était de 270€/an, il sera passé à 275€/an payable en 2 fois.

3 personnes sont intéressées, la personne qui pourra louer sera tirée au sort.

Approuvé à l'unanimité

2022-11-7 : Prix de la location du jardin

A la cure il y a un jardin qu'il est possible de couper en deux. Cela tombe bien car 2 personnes sont intéressées.

Prix de la location 20€/an par personne

Approuvé à l'unanimité

Tarif eau et Assainissement :

Tarifs proposés :

Tranche 1 : Passer de 1,51€ à 1,66€ au m3.

Tranche 2 : Passer de 0,79 à 0,87 au m3.

Mme le Maire propose de faire 2 factures différentes : les particuliers d'un côté et les pros de l'autre.

Pour les particuliers, on fait une tranche unique à 1,51€.

Pour ceux qui consomment 40 m3 par an, cela ferait une augmentation de 16€ par an.

Pour les pros tranche 1 à 1,51€ et tranche 2 à 0,87€ au m³.

NB dans le cadre d'une conso de 120m³ qui est plus probable, cela fait 60€ d'augmentation.

Vote reporté pour permettre une étude plus approfondie sur la consommation globale particulier et pros.

2022-11-8 : Délibération Modificative Budget Commune N°3

Approuvé à l'unanimité

2022-11-9 : Résultat de la consultation des électeurs de la section de Chazeaux pour l'échange d'une parcelle de la section de Chazeaux contre les parcelles de la route dont est propriétaire l'indivision PAULET – ENGELVIN

Approuvé à l'unanimité

2022-11-10 : Résultat de la consultation des électeurs de la section de Chazeaux pour l'échange d'une parcelle de la section de Chazeaux contre la parcelle de la route dont sont propriétaires Adrien Lucien LOMBARD et Paulette LOMBARD (née BLACHERE)

Approuvé à l'unanimité

2022-11-11 : Demande d'achat d'une partie de parcelles sectionnales E 1037 et E 959 à Florac

Approuvé à l'unanimité

Questions diverses :

Jérôme Ruiz :

- La rue près de la ruine près de chez Jérôme Ruiz, des barrières ont été enlevées. Il faut faire attention et les laisser.
- Réunion sur le SAGE (l'eau), Jérôme nous fera un rapport de leur réunion.
- Plan communal de sauvegarde en cas de risques majeurs

Julian :

Bulletin Municipal se prépare, si vous souhaitez proposer vos idées c'est le moment

Julian SUAU
Secrétaire de séance

Anne-Marie PIJEAU
Maire d'Auroux



Département de : LOZERE

Commune : AUROUX

Présents : 8

Absents : 1

Absents représentés : 2

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 NOVEMBRE 2022 :
DELIBERATIONS N°2022 / 12-1

Date de la convocation : 25 Novembre 2022

L'an deux mil vingt deux

Et le 30 Novembre

A 18 heures

Le Conseil Municipal de la Commune d'AUROUX s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de **Mme PIJEAU Anne-Marie, Maire.**

Présents : BRUNEL Hélène, DELMAS Pascal, MOURGUES Emmanuel, PIJEAU Anne-Marie, RUIZ Jérôme, SUAU Julian, TAULEMESSE Valérie, WASSELIN Dylan

Absent(s) : VILLEDIEU Jérôme

Absent(s) représenté (s) : LIAGRE Régis par WASSELIN Dylan, et RICHARTE Guy par RUIZ Jérôme

Secrétaire de Séance : BRUNEL Hélène

2022-12-1 : Délibération Modificative Budget Commune N°4

Délibération modificative du budget : 3 000 € de dépenses imprévues vers le compte 65738 Autres organismes publics, afin de régler les frais des écoles primaires.

Approuvé à l'unanimité

Hélène BRUNEL
Secrétaire de séance

Anne-Marie PIJEAU
Maire d'Auroux

